

Correspondance

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **2 (1873)**

Heft 11

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

en a vendu 300 hectolitres ; combien en a-t-on consommé de sacs dans sa ferme ?

274. Deux tonneaux contiennent, l'un 3 hectolitres 45 litres, l'autre 246 pots ; combien le second contient-il de litres de plus que le premier ?

275. On a récolté 426 hectolitres de pommes de terre dans un hectare ; combien en aurait-on récolté dans 8 hectares ?

276. Combien y a-t-il de pots de vin dans 27 tonneaux de chacun 234 litres ?

277. Pour 48 fr. on a acheté 64 litres de vin ; combien coûte le pot ?

278. Le pot de lait se vend 28 centimes ; quel est le prix de 246 litres ?

B. D.



CORRESPONDANCE.



Romont, le 25 octobre 1873.

Monsieur le Rédacteur,

Dans le n° 1 de votre journal, j'annonçais la prochaine publication d'un *Manuel du savoir-vivre*, à l'usage des écoles.

Si cet opuscule n'est pas encore sous presse, si même je n'y ai pas encore mis la dernière main, la faute en est à mes occupations professionnelles dont les exigences sont inexorables. L'humanité souffrante s'est fait un malin plaisir de me tenir sous l'étreinte de ces deux vers de Boileau :

Hâtez-vous lentement, et sans perdre courage
Cent fois sur le métier remettez votre ouvrage.

A force de marcher à toute vapeur... comme la tortue, je finis par toucher au but ; et mieux vaut tard que jamais.

Tous vos lecteurs savent que la patience est une vertu ; et si je leur fournis l'occasion de la pratiquer, j'espère qu'ils ne m'en garderont pas rancune. J'arriverai toujours assez tôt pour les élèves.

Recevez, Monsieur le Rédacteur, l'expression de ma considération très-distinguée.

L'Inspecteur scolaire,
L. R. D^r.

